



## Mon propriétaire est invisible

Par **Nmulnat**, le **04/04/2009** à **09:59**

Bonjour,

nous avons informé, dans les délais et par LRAR, notre propriétaire de notre départ pour le 31 mars dernier.

Il n'a jamais répondu ni aux courriers, ni au téléphone, malgré nos relances. Nos relations ont été très brèves et tendues durant le bail.

A ce jour, le 4 avril, nous avons quitté son logement mais sans état des lieux et en possession des clés.

A savoir qu'il a remis la maison en location dans une agence à partir du 1<sup>er</sup> avril.

Nous ne savons pas comment faire pour l'état des lieux de sortie et la restitution des clés, puisqu'il semble que cet homme a décidé de nous ignorer.

Nous comptons sur vos conseils en vous remerciant d'avance.

Nmulnat

Par **jeetendra**, le **04/04/2009** à **11:26**

bonjour, dans votre cas, le recours à un[fluo] huisser de justice [/fluo]pour le constat d'état des lieux s'impose, courage à vous, cordialement